

À part l'accroissement des recettes des régimes de pensions, tous les éléments des revenus publics, à l'exception de ceux provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés, ont augmenté de façon sensible en 1966 à la suite surtout de conditions économiques prospères. De plus, des taux plus élevés en général de la taxe de vente au détail dans l'Ontario et une assiette fiscale élargie en Ontario et au Québec ont renforcé les gains de revenus provenant des impôts indirects. Les impôts indirects à tous les échelons de gouvernement ont augmenté d'environ 10.5 p. 100. Les revenus provenant des impôts directs ont augmenté de 548 millions, presque tous fournis par les impôts sur le revenu des particuliers. La part de l'augmentation revenant aux gouvernements provinciaux a été légèrement supérieure à celle qui revient au gouvernement fédéral en raison du nouvel abattement pour les provinces de trois points de l'impôt de base sur le revenu le 1^{er} janvier 1966. Les dépenses en biens et services à tous les niveaux de gouvernement réunis ont augmenté de façon spectaculaire de 16.5 p. 100 en 1966, soit de 19 p. 100 à l'échelon fédéral et de 15 p. 100 à l'échelon provincial-municipal. À l'échelon fédéral, 75 p. 100 de l'augmentation s'est produite dans les dépenses en biens et services autres que pour la défense; les dépenses au titre de la défense ont augmenté de 10 p. 100.

Les éléments des revenus.—Le revenu de la main-d'œuvre au Canada en 1966 a été d'environ 12.5 p. 100 supérieur à celui de 1965 malgré de graves conflits industriels. Environ la moitié de l'augmentation est attribuable à un emploi accru dans les industries non agricoles et l'autre moitié à des gains moyens plus élevés, qui résultent en grande partie de salaires plus élevés mais dans certains cas d'heures hebdomadaires moyennes plus longues, particulièrement dans la construction, et davantage, d'heures supplémentaires. L'augmentation du nombre d'employés tient en grande partie aux jeunes gens quittant l'école et aux immigrants, mais également à la plus grande proportion de femmes faisant partie de la main-d'œuvre. Les taux d'activité chez les hommes n'ont guère changé. Les taux de chômage de 1966, ont été, en moyenne, légèrement inférieurs à ceux de 1965. Les industries productrices de biens ont contribué une plus forte part de l'augmentation des salaires que les industries de service,—13 p. 100 comparé à 11 p. 100,— bien que cette tendance se soit inversée vers la fin de l'année. Les industries primaires ont enregistré une augmentation de 7.5 p. 100 quant au revenu de la main-d'œuvre, un peu moins que la moyenne; la plus forte augmentation a été celle des mines où la majeure partie de la hausse s'est manifestée dans les gains moyens, grâce à la fois à une augmentation des salaires et à un déplacement vers les secteurs mieux rémunérés, tels ceux du fer et du pétrole.

Le groupe de la fabrication, qui a augmenté de 11.5 p. 100 a continué à manifester la hausse soutenue que l'on avait pu remarquer en 1965, absorbant presque sa part d'emploi supplémentaire. L'industrie de la construction a enregistré des augmentations de salaires de près de 25 p. 100, résultat en partie d'une atténuation de la baisse saisonnière caractéristique de cette industrie et en partie de l'accent mis sur les projets de génie où les gains horaires sont nettement plus élevés. Les heures hebdomadaires moyennes de travail dans l'industrie de la construction ont également augmenté. Au cours de l'année, cette industrie semble avoir attiré plus que l'augmentation nationale moyenne du nombre des employés. Les gains hebdomadaires moyens dans la construction ont augmenté dans une proportion encore plus élevée. Les industries de services, qui déboursent environ 58 p. 100 des salaires et des traitements payés au Canada, ont vu leurs revenus augmenter presque autant que ceux des industries productrices de biens; cependant les gains dans le volume de l'emploi ont été légèrement plus élevés et les gains hebdomadaires moyens légèrement moindres. Les gains les plus grands ont été enregistrés dans les groupes du commerce et des services (11 p. 100 et 14 p. 100 respectivement) qui ont peut-être attiré le plus grand nombre d'employés à temps partiel. Des augmentations proportionnellement plus faibles au chapitre